



Clinical Research
Education Networking
and Consultancy

«

Pursuit of Excellence in Research via
Commitment, Innovation and Collaboration

»



APPEL A CANDIDATURES

CRENC MD ETUDIANTS

Obtenez une formation certifiée en recherche clinique et bio-statistique

2019 /2020

Le CRENC invite désormais les étudiants en médecine, les médecins et les résidents en médecine à entreprendre des projets de collaboration (à court terme) avec le professeur Anastase DZUDIE, en tant que chercheur principal et le groupe de recherche CRENC, en recherche clinique.

Ces projets d'études collaboratives devraient durer entre 03 et 12 mois, ce qui devrait inclure une période de stage en formation pour l'étudiant en médecine ou le candidat à la fin du programme. Le candidat recevra une formation sur les principes de la recherche clinique et des statistiques. Le candidat devrait faire une publication scientifique (résumé / affiche, rapport de cas, document de recherche) comme sa contribution à cette activité qui serait en ligne avec la fin des études CRENC MD.

Le projet collaboratif et le stage peuvent être entrepris à n'importe quel moment pendant le programme MD ou le résidanat, ou immédiatement après tant que l'étudiant / candidat continue d'être inscrit à l'université ou affilié à un hôpital ou à un centre de recherche.

La priorité sera donnée aux personnes intéressées par World Heart Fédération road maps relatives au control du tabagisme, au contrôle de la pression artérielle et à la prévention secondaire des maladies cardiovasculaires.

- Les directives d'application sont jointes en annexe 1.
- Des exemples sont fournis dans l'annexe 2 ci-jointe.
- Le formulaire de demande est joint à l'annexe 3.

Date Limite

Les candidatures sont les bienvenues de ce jour jusqu'au 25 Octobre 2019 et les projets de thèse doivent être complétés avant le **30 mars 2020 pour les étudiants de l'université de Buea, 30 Avril pour les étudiants de l'université de Bamenda, Douala, Yaoundé et Bagangté**. En ce qui concerne les résidents en médecine, un calendrier plus souple est autorisé selon l'année de spécialisation. Les candidatures seront acceptées selon le principe du premier arrivé premier servi, à condition que les demandes répondent aux critères requis. En outre, il peut y avoir un financement basé sur les subventions disponibles par projet.

Mais la plupart des projets seront auto-financés.

Veillez adresser vos questions à :

1. EBASONE PETER VANES, MD

Email; petervanes2006@gmail.com, or ebasone.kewir@crenc.org,

Tel: 674 403 292

Coordonnateur du programme

2. FOGUE RAISSA, MD

Email: fogue.fr@gmail.com

Tel: 697 969 808

Coordonnateur adjoint du programme

3. Accédez à notre site Web via l'adresse www.crenc.org et aux adresses électroniques de l'organisations via info@crenc.org.

Annexe 1: Lignes directrices d'application

1. Critères d'admissibilité et d'évaluation

- 1.1. Les étudiants en médecine ou les post-docs (MD) de tous les départements académiques et centres de recherche sont éligible à postuler.
- 1.2. L'étudiant en médecine doit être actuellement inscrit à l'université (c.-à-d. jusqu'à ce que la faculté signe sa thèse de MD).
- 1.3. Le post-doc ou post-doctorat doit avoir une attestation d'achèvement des études, démontrer un intérêt pour la recherche (soutenance de thèse, présentation de l'abstract – orale ou poster) ou des article (s) de recherche publié (s).
- 1.4. Le post-doc ou le post-doctorat peut être en phase clinique précoce, c'est-à-dire 4 à 0 ans après l'obtention du diplôme, phase précoce, intermédiaire ou tardive pour ceux au résidanat.
- 1.5. Les demandes doivent être discutées avec et approuvées par le superviseur de l'étudiant et le chef de Département (ou une personne autorisée agissant en son nom, par exemple un tuteur PGR), avant la soumission.
- 1.6. On prévoit que la majorité des projets ait une durée de 3-12 mois.
- 1.7. Tous les projets doivent être achevés et entièrement dépensés avant le 30 mars 2020 (UB) et 30 Avril 2020 (Uba, UDla, FMBD de Yde UDM).
- 1.8. Une partie du stage devrait être passée avec l'Investigateur principale (Prof. Anastase DZUDIE) (à approprié à l'opportunité, et évalué au cas par cas).
- 1.9. Alors que les étudiants peuvent entreprendre une bourse d'études CRENC MD à tout moment pendant leur MD ou résidence médicale, idéalement, il aurait lieu soit durant la dernière ou la deuxième à la dernière année de la thèse, ou après la soumission de la première version de la thèse de MD en 5ème année. Les horaires, les responsabilités et l'impact d'une bourse d'études CRENC doivent être discuté et convenu avec le coordonnateur de recherche de l'étudiant, responsable conseillé ou superviseur ministériel. Il est impératif que la bourse d'études CRENC MD ne fasse pas prolonger l'ensemble du projet au-delà de son terme de 2 à 1 an d'une manière négative par rapport aux jalons préalablement convenus.

1.10. Il est prévu que le projet de placement sera lié aux intérêts de carrière médicales de l'étudiant, des objectifs de programme ou des objectifs connexes, et ne constituera donc pas un congé d'absence du médecin ou de résidence médicale.

1.11. Les candidatures seront jugées et hiérarchisées en fonction des critères suivants :

- Capacité et volonté de sortir de la zone de confort ▪
Motivation et engagement du candidat au projet.
- Le potentiel de développer des collaborations de recherche à plus long terme avec candidats).
- Maîtrise de la langue (l'anglais est la langue préférée).
- Capacité à collaborer avec d'autres dans une équipe.
- Capacités de la technologie de l'information : propriété de l'ordinateur portable, accès à Internet, ci-dessus connaissance moyenne de Microsoft word, excel, ppt ▪
Sujet précédent et superviseurs.
- Lieu de séjour à Douala (en particulier) ou partout où un projet de recherche est mené.
- Disponibilité et temps moyen alloué à la recherche.

2. Processus de demande

2.1. Il s'agit d'un appel, les demandes peuvent être soumises à tout moment jusqu'au 25 Octobre 2019. L'application est un processus en une seule étape.

2.2. Toutes les applications potentielles doivent être discutées avec Dr Ebasone Peter / Dr Fogue Raissa aux contacts CRENC ci-dessus avant la soumission.

2.3. Toutes les demandes doivent être discutées avec le superviseur de l'étudiant et approuvées par leur département avant la soumission.

2.4. Les demandes doivent contenir une déclaration de soutien du superviseur de l'étudiant, décrivant l'aptitude de l'étudiant pour le placement, les avantages à obtenir pour l'étudiant, et une confirmation que le placement est réalisable sans impact négatif sur le diplôme de MD de l'étudiant.

2.5. Les demandes doivent être accompagnées d'une lettre de motivation de tous les candidats intéressés. La lettre doit indiquer la volonté du candidat d'établir un accord de collaboration avec le CRENC et stipuler l'engagement financier à prendre par eux.

2.6. Pour soumettre une candidature, veuillez envoyer une copie électronique signée du formulaire de candidature rempli à fogue.fr@gmail.com, copier (cc) ebasone.kewir@crenc.org.

2.7. Toutes les demandes seront examinées par un comité d'entrevue composé d'au moins un autre membre de l'équipe de direction et de gestion du CRENC.

3. Financement et conditions

3.1. En acceptant cette bourse, les candidats acceptent de s'engager avec le CRENC pour suivre les progrès du projet afin de permettre la communication des résultats. Cela comprendra la

production de rapports d'étape mensuels pour aider à l'élaboration d'études de cas et la présentation d'un rapport final une fois terminé.

3.2. Un contrat de stage CRENC MD doit être en place avant le début du projet.

3.3. Tous les produits intellectuels, y compris la rédaction et la soutenance de thèses de MD, les résumés et les articles de recherche résultant des bourses d'études CRENC MD sont protégés par le CRENC. Le CRENC se réserve tous les droits d'auteur, bien que le candidat sera reconnu.

3.4. Le CRENC se réserve le droit de récupérer / suspendre le projet de recherche lorsqu'il existe des preuves qu'un candidat ne respecte pas la demande convenue. De même, les fonds peuvent être récupérés si ceux-ci n'ont pas été dépensés conformément à la demande, sauf si un changement a été convenu par écrit.

3.5. À l'heure actuelle, le CRENC ne fournit aucune allocation pour un projet. Toutes les dépenses liées au projet de recherche seront engagées par le candidat. Tous les candidats sont ainsi informés que leurs projets seront autofinancés, sauf indication contraire.

Annexe 2 : Contexte

Par définition, ce ne sont pas seulement les étudiants en médecine / résidents en médecine qui seront admissibles à ce programme, mais aussi les étudiants des sciences fondamentales (biochimie, microbiologie, soins infirmiers, etc.) qui peuvent apporter des compétences et une formation unique au service de recherche clinique en particulier en ce qui concerne les maladies non transmissibles.

Avantages :

Ce système est relativement peu coûteux à mettre en œuvre, mais offre des avantages substantiels pour l'Université, les étudiants individuels et, finalement, le CRENC :

a. Le projet lui-même apportera des avantages importants, en fournissant de nouvelles connaissances et perspectives pour le candidat qui peuvent former la base pour d'autres innovations et explorations. Le candidat formera ou développera sa carrière dans un but académique (recherche) avec des avantages évidents en termes d'accès à l'expertise et aux installations, et il établira une relation de travail étroite avec un étudiant de groupe talentueux qui pourrait envisager un recrutement futur, recommandation pour des études de master / doctorat ainsi que pour une spécialité médicale et une bourse à la fois localement et internationalement.

b. L'Université bénéficiera d'une meilleure qualité de la recherche mise en œuvre et diffusée. Ainsi, potentiellement augmenter l'impact de la recherche universitaire et le développement d'une communauté locale mieux intégrée centrée sur une force individuelle clé et un effort de collaboration dans les régions et le pays dans son ensemble.

c. Les étudiants de troisième cycle bénéficieront de l'expérience de travailler en étroite collaboration avec un groupe de recherche et / ou d'autres partenaires externes, de mieux comprendre le monde en dehors de l'hôpital, mais aussi dans le monde universitaire, la recherche

et l'employabilité. La compréhension de la voie de l'innovation, du concept à la mise en œuvre et à la diffusion du projet de recherche, sera particulièrement utile aux diplômés en médecine qui envisagent une carrière en recherche. De plus, une meilleure compréhension des nombreux facteurs qui influencent la prise de décision en recherche sera inestimable pour les étudiants, tout comme la formation sur mesure qu'ils recevront dans le cadre de ce programme.

d. Le CRENC bénéficiera en développant une génération de diplômés en médecine et de diplômés avec une plus grande connaissance et connaissance du monde de la recherche et d'autres employeurs potentiels, augmentant les possibilités d'emploi, d'innovation, de croissance intellectuelle et économique. Une plus grande rétention des talents dans la région fournira également des opportunités significatives pour la croissance future de l'adhésion à moyen et long terme.

Annexe 3 : Résumé des principales étapes de votre programme de formation en recherche

Etapes	Description	Remarques
Etape 1	Interview	Obligatoire
Etape 2	Vous signez le protocole d'entente et vous recevez une question de recherche et	Obligatoire
Etape 3	Commencez votre formation GCP (certifiée) et la formation sur Twitter	Obligatoire et réticent à se former peut mettre fin à votre protocole d'entente
Etape 4	Vous développez une proposition de recherche avec l'aide du CRENC	Obligatoire
Etape 5	Mise en place de votre protocole // formation à l'analyse statistique de base	Obligatoire
Etape 6	Analyse de données et interprétation	Obligatoire
Etape 7	Rédaction de votre master / thèse	Obligatoire
Etape 8	Soutenance	Obligatoire
Etape 9	Au moins une publication (principale) de votre travail de recherche (le cas échéant). Habituellement, plus d'une publication peut provenir d'un projet de recherche	La publication principale est obligatoire pour l'étudiant Les droits d'auteurs ne seront définis qu'à la fin de l'écriture, avant la soumission.

Annexe 4 : Domaines de recherche non exhaustifs pour les bourses d'études disponibles en 2018-2019

Principale domaine de recherche	Professeurs / Investigateur Principaux
Hypertension	Prof Anastase Dzudie
Insuffisance Cardiaque	Prof Anastase Dzudie
Pathologies Cardiovasculaire Aigue	Prof Anastase Dzudie / Prof Yacouba Mapoure
Fibrillation Auriculaire	Prof Anastase Dzudie / Prof Yacouba Mapoure
Thrombose Veineuse Profonde/ Embolie Pulmonaire	Prof Anastase Dzudie
Biomarqueurs des maladies cardiovasculaires	Prof Anastase Dzudie / Dr Marcel Azabji
Céphalées	Prof. Callixte Kuate
VIH et maladies cardiovasculaires	Prof Anastase Dzudie

Annexe 5: Formulaire de demande

Soumettez votre demande dans un document Microsoft Word dans le tableau ci-dessous. Téléchargez le modèle de formulaire de demande sur notre site Web (cliquez ici pour obtenir le formulaire de demande). Veuillez joindre le CV de l'étudiant, en soulignant les affiches pertinentes, les prix ou les publications. Veuillez joindre une lettre de soutien du partenaire externe (le cas échéant).

Numéro d'enregistrement		
Département		
Université		
Spécialité médicale et année d'étude		
MD Date de début de la thèse		
Soumission anticipée ou réelle		
Date de la thèse de MD à la faculté		
Capacités informatiques		
Compétences linguistiques		
Date de début proposée		
Date de fin proposée		
Déclaration de motivation de l'étudiant (500 mots - Veuillez expliquer comment la collaboration proposée remplira les exigences du régime ex : Échange de connaissances, employabilité, potentiel de collaboration future. Le candidat doit inclure les détails de pertinence pour MD et personnel objectifs de développement en tant qu'étudiant en médecine / résident		
Ancien superviseur de thèse MD (si c'est le cas)	Signature Date	Nom